



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



MINISTERE DE L'AGRICULTURE

GROUPES DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

UNITE DE GESTION DES PROJETS AGRICOLES FINANCES PAR LA BAD
(UPA-BAD)

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT AGROPASTORAL, A LA DIGITALISATION ET A
L'ACCES AUX MARCHES EN GUINEE (PADDAMAG)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS FIRMES)

AMI /N°018/PADDAMAG/2025

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DES ETUDES ET CONTROLE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE COMMERCIALISATION ET DE STOCKAGE
EN LOT UNIQUE

N° DU PRET : 2100150043893

N° du Projet : P-GN-A00-026

Date de l'avis : 24 novembre 2025

Financement : Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)

1. CONTEXTE DE LA MISSION

Le Gouvernement de la République de Guinée a sollicité et obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD/BAD) sous forme de prêt pour financer en partie le Projet d'Appui au Développement agropastoral, à la Digitalisation et à l'Accès aux Marchés en Guinée (PADDAMAG).

Le Ministère de l'Agriculture, agissant en qualité de l'Agence d'Exécution du Projet d'Appui au Développement agropastoral, à la Digitalisation et à l'Accès aux Marchés en Guinée (PADDAMAG), au compte du Gouvernement de la République de Guinée envisage d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du prêt du projet pour financer le contrat de prestation pour les études et le contrôle de la construction **d'infrastructures de commercialisation et de stockage** comprenant : i) six (06) magasins de stockage et distribution des intrants; ii) trois (03) marchés de collecte à Dinguiraye, Siguiri et Mandiana et iii) deux (02) marchés de gros à Kankan et Lola.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif global de la mission est de réaliser les études de faisabilité techniques économiques, environnementales et sociales (Lot unique) pour réaliser les travaux construction :

- Six (06) magasins de stockage et distribution des intrants agricoles
- Trois (03) marchés de collecte,
- Deux (02) marchés de Gros

Les objectifs spécifiques de cette mission visent en fonction de type d'infrastructures à réaliser les études suivantes :

- La réalisation des études environnementales et mesures de sauvegarde comprenant des Notices d'impact environnemental-social simplifiés (NIES) et socio-économiques de chaque domaine, plans de réinstallation et de restauration (PAR, PRMS), Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES)...
- La réalisation d'études techniques APS, APD d'aménagements des domaines de production
- L'estimation des coûts des travaux et l'élaboration de DAO ;
- Le Contrôle et la supervision des travaux.

2. ZONES D'ÉTUDE ET SITES D'IMPLANTATION

Les infrastructures seront construites dans les six (06) préfectures couvertes par le projet (Dinguiraye, Kankan, Siguiri, Mandiana, Lola, Beyla). Les sites d'implantation des infrastructures seront choisis en collaboration avec les OP, les DPA, les Communes concernées et la coordination du projet.

Compte tenu du caractère particulier des infrastructures à réaliser, le choix des sites et le mode de cession doivent être clairement définis dans le rapport final des études de l'APS, l'APD, et ; les actes de donations ou de cession validés par les différentes parties impliquées dans la mise en œuvre du projet.

3. DURÉE DE LA PRESTATION

L'ensemble des prestations sera réalisé dans un délai maximum de neuf (09) mois, et en deux phases:

- *Phase 1 : Etudes technique pour une durée de trois (3) mois.*
- *Phase 2 : Contrôle et supervision des travaux pour une durée de six (6) mois.*

Ces délais n'incluent pas le processus de validation des documents par les parties prenantes et la BAD.

4. PROFIL ET EXPÉRIENCE DU CONSULTANT

La mission sera confiée à un Bureau ou groupement de Bureaux d'études spécialisés dans les études et réalisation des infrastructures rurales et ayant au moins dix (10) ans d'expérience dans les domaines des études et contrôle des constructions rurales en Afrique. Il doit proposer une organisation et une démarche cohérente pour la réalisation correcte de la mission dans

les délais impartis. Le cabinet ou groupement de cabinet doit être en mesure de mobiliser un personnel qualifié et les ressources matériels nécessaires à la bonne réalisation de la mission. Cette équipe sera placée sous la supervision d'un seul chef de mission, ingénieur en génie rural ou civil et constituée du personnel clé suivant :

- i. Un expert en génie rural ou civil, Chef de mission
- ii. Deux (02) techniciens supérieurs en génie civil /rural,
- iii. Un environnementaliste.

NB : Le cabinet pourra mobiliser d'autres experts et du personnel d'appui qu'il juge pertinent pour la réalisation correcte de cette mission dans le délai imparti.

5. CRITERES DE SÉLECTION POUR LA LISTE RESTREINTE

Les cabinets seront évalués en fonction des critères et sous critères suivants :

N°	Désignations	Notations
1	Expériences générales	40 points
1.1	Avoir plus de dix (10) ans d'expériences dans le domaine des études et/ou contrôle/supervision des travaux de constructions rurales	20 points
1.2	Moins de dix (10) d'expériences dans le domaine des études et/ou contrôle/supervision des travaux de constructions rurales	0 point
1.3	Bonus : Plus de dix (10) ans d'expériences dans le domaine des études et/ou contrôle/supervision des travaux de constructions rurales: 20 points soit 4 points par année supplémentaire pour un maximum de 5 ans	20 points
2	Expérience spécifique dans la tâche décrite dans les TDR durant les quinze (15) dernières années	60 points
2.1	Avoir réalisé au moins cinq (5) missions études et/ou contrôle/supervision des travaux de constructions rurales en Afrique.	30 points
2.2	Bonus : Expériences d'études et/ou contrôle/supervision des travaux de constructions rurales en Afrique : soit 2 points par mission pour un maximum de 5 missions	10 points
2.3	Avoir au moins une expérience avérée dans le domaine de la conception et l'élaboration de plans architecturaux des infrastructures rurales en Afrique : 10 points maximum, soit 2 points par mission pour un maximum de 5 missions	10 points
2.4	Avoir au moins une expérience avérée dans le domaine du contrôle et de la supervision des travaux de constructions rurales (métallique et béton armé) : 10 points maximum, soit 2 points par mission pour un maximum de 5 missions	10 points

Les cabinets (firme) seront sélectionnés sur la base de la Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). Les Firmes de Consultants peuvent se mettre en association / groupement pour augmenter leurs chances de qualification. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une Firme de Consultants n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure sur la liste restreinte

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux cadres passation de marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission aux adresses suivantes : coordonnateur.upabad@gmail.com et boubcarsyakag@gmail.com.

Les postulants devront faire parvenir leur candidature rédigée en français par voie électronique en version PDF aux adresses emails ci-après : coordonnateur.upabad@gmail.com; spm.upabad@gmail.com et ibrahimabah.gonkou@gmail.com.

Les expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention « **RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION DES ETUDES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE COMMERCIALISATION ET DE STOCKAGE** », et soumises en version numérique ***au plus tard le 15 décembre 2025.***

LE COORDONNATEUR

The image shows a handwritten signature in blue ink to the left of a circular blue stamp. The stamp contains the text "Le Coordinateur" in the center, and around the perimeter, it reads "Unité de Gestion des Projets Agricoles Financés par la BAD" and "UPA-BAD * PADDAMAG * UYG".

Dr. Aboubacar Ahmadou CAMARA